

PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 2019-60

**Attestation de compétences**

**Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel**

-----

Au vu du dossier présenté par Mme Anne-Laure FALGUIERES et après avis conforme de la sous-commission technique, consultée le 4 avril 2019, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, atteste que Mme Anne-Laure FALGUIERES répond aux compétences requises pour exercer l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

Avranches, le 11 avril 2019

Le Président de la commission,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet d'Avranches,



Gilles TRAIMOND